

- Recopiez et complétez le tableau ci-dessous.

Exemple	Contrôle social : formel ou informel ?	Quel type de sanction : sociale ou institutionnelle ?
Bien se tenir à table		
Ne pas utiliser son téléphone au restaurant		
Ne pas utiliser son téléphone en classe		
Respecter les limites de vitesse sur la route		
Travailler pour avoir une bonne note		
Ne pas tricher à un examen		

Une matinée « sous contrôle »

Comme bien souvent, Linda a laissé son réveil sonner plusieurs fois avant de se résoudre à sortir de son lit. Pas même sortie de chez elle qu'elle est déjà en retard ! Elle file donc sous le regard réprobateur de ses parents et saute dans le bus *in extremis*. Les contrôleurs eux aussi sont de sortie, et heureusement Linda a pensé à prendre sa carte d'abonnement. Arrivée au lycée, la grille est évidemment fermée, et Linda doit faire la queue avec les autres retardataires devant le bureau des surveillants. Et un billet de retard à ajouter à sa collection ! En entrant en classe, difficile d'éviter une remarque cinglante du prof de SES. Celui-ci était justement en train de rendre les interrogos de la semaine passée. Et un 17 pour Linda, ce qui lui vaut les louanges appuyées du prof, mais aussi les railleries de certains camarades. Elle se dit qu'au moins ses parents ne la priveront pas d'Internet pendant une semaine comme quand elle ramène une mauvaise note. Et peut-être même lui donneront-ils un peu d'argent pour acheter des vêtements. C'est qu'il faut bien suivre la mode, et même l'anticiper, si on veut gagner sa place parmi les filles populaires, et éviter de passer pour une « bouffonne »...

source : Belin 2011

Batailles de criminologues

Pour les « nouveaux criminologues » rassemblés autour d'Alain Bauer, l'étude de la délinquance prend place dans une analyse plus vaste sur toutes les formes de criminalité : violences urbaines, terrorisme, mafias et cartels, menaces nucléaires... [...]. S'appuyant largement sur les statistiques policières, leurs analyses sont très pessimistes : enracinement depuis le début des années 1980 de la violence dans des quartiers où « règnent des délinquants toujours plus jeunes, toujours plus violents, toujours plus réitérants¹ », extension des « violences urbaines », lien avec la criminalité organisée, hausse de la délinquance des mineurs entre 1996 et 2005... Problème : se fondant essentiellement sur les statistiques administratives avec une quasi-absence de références à des travaux scientifiques, empruntant des jugements de valeur, leurs analyses présentent pour le moment un intérêt scientifique faible. Elles sont en tout cas vivement contestées par les sociologues Laurent Mucchielli et Véronique Le Goaziou qui réfutent la thèse d'une aggravation de la violence des mineurs, définie comme un ensemble d'infractions condamnées par le droit pénal. D'après eux, si les statistiques judiciaires et policières, régulièrement brandies dans les médias, montrent (à tort selon eux) un accroissement de la délinquance juvénile en France depuis une quinzaine

d'années, c'est principalement en raison de deux phénomènes extérieurs :

- **Incrimination** : depuis le début des années 1990, de plus en plus de comportements juvéniles sont « incriminés » par le droit français. Mécaniquement, si de plus en plus d'actes sont condamnés, les statistiques administratives s'aggravent, même si la délinquance « réelle » reste stable.
- **Judiciarisation** : depuis quelques années, les acteurs du contrôle social (police, justice, transporteurs...) auraient subi une forte injonction politique les incitant « à accentuer les poursuites pénales à l'encontre des mineurs afin de lutter contre « le sentiment d'impunité » ». En clair : depuis 2002, le gouvernement chercherait, dans le domaine de la délinquance juvénile, à « faire du chiffre » pour justifier ses choix politiques. Une nouvelle fois, les actes délinquants augmentent car ils sont davantage poursuivis.

Julien Bonnet, « Délinquance, comment interpréter les chiffres? », *Sciences Humaines* n° 208, octobre 2009.

1. Qui récidivent de plus en plus.

Belin 2011